MOBILITÉ HUMAINE. 4 MYTHES SUR LA MIGRATION DES AFRICAINS

24/10/2019 | «Débarquement», «péril», «invasion», «vague migratoire»: l'immigration africaine pâtit de plusieurs idées reçues. Des spécialistes des migrations internationales tordent le cou à ces préjugés tenaces.

Le nombre de migrants internationaux, personnes se déplaçant de leur pays d'origine vers un autre, ne dépasse pas les 3,3% des 7 milliards de la population mondiale. Cela équivaut à 260 millions de personnes. Dans cet effectif, les migrants africains constituent une minorité (0,55%), contrairement à l'idée reçue d'une mobilité «massive» de la jeunesse africaine. Ces données ont été discutées lors du Carrefour de la migration intra-africaine organisé par la fondation allemande Heinrich Böll au Maroc. Durant deux jours (18 et 19 octobre), universitaires, journalistes et immigrants ont repensé la mobilité au sein du continent, tout en la démystifiant. «La mobilité intra-africaine, volontaire ou forcée, est devenue une thématique clé à grande échelle pour les pays d'accueil comme le Maroc, les pays d'origine, mais également pour l'Union africaine. Malgré l'ampleur de la mobilité intra-africaine et son importance économique, elle n'est pas encore au centre des débats politiques et publics, et reste sous-estimée», rappelle cette fondation.

1- Les migrants africains migrent vers l'Europe : non

Une migration africaine est d'abord intra-africaine. Quatre

migrants d'Afrique subsaharienne sur cinq restent au sein de cet espace géographique. Les personnes issues des pays subsahariens vont donc en priorité dans les pays de l'espace CEDEAO. «Le cadre de mobilité instaurée dans cette région depuis de longues années permet aux travailleurs migrants dans les différents pays de se déplacer sans visa», rappelle Amanda Bisong, chercheur originaire du Nigéria, associée à l'European Center for Development Policy Management aux Pays-Bas. Ce taux est plus important pour les Africains du Nord. La faiblesse de la migration internationale des Africains interpelle Mehdi Alioua, sociologue à l'Université internationale de Rabat (IUR): «La migration africaine demeure une question d'avenir dans le sens où le niveau de développement continu des Africains poussera à un moment donné les jeunes du continent à vouloir bouger vers l'extérieur». La migration dans sa forme irrégulière peut avoir des conséquences tragiques, surtout pour les Africains. Sur 100 migrants internationaux dans le monde, moins de 1 est un immigrant africain irrégulier (0,55%). Pourtant, plus de 33% des migrants qui périssent le long des routes migratoires sont africains.

2- L'Europe accueille «la misère du monde» : non

L'Afrique prend en charge ses réfugiés. 84% des réfugiés dans le monde sont accueillis par des pays en développement. D'ailleurs, parmi les dix pays recevant le plus de réfugiés, on retrouve uniquement l'Allemagne en Europe. Suivent la Turquie (3,2 millions), la Jordanie (2,8 M), le Liban (1,4 M), le Pakistan (1,4 M), l'Iran (1 M) et l'Allemagne (900.000). Dans cette liste, on retrouve trois pays africains (RDC, Soudan et Éthiopie). Verdict, l'Europe n'accueille pas la misère du monde, encore moins celle de l'Afrique. 20% des réfugiés dans le monde se trouvent en Afrique.

3- La migration profite au pays d'accueil : oui

Un migrant installé dans un pays contribue au développement de son pays d'accueil comme de son pays d'origine. «L'idée du migrant qui coûte plus qu'il ne rapporte, qui reçoit plus

qu’il ne donne, ne résiste pas à l’examen», argumentait Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères et de la coopération africaine, lors de la 2e édition des Panafricaines. Le 1,44 million de migrants africains qui ont émigré à l’international dépensent 85% de leurs revenus dans leur pays d’accueil. «Les envois de fonds que l’on décrit comme une panacée ne constituent que 15% des revenus des migrants africains», poursuite le chef de la diplomatie africaine. Enfin, l’Afrique a les coûts les plus élevés au monde en matière d’envois de fonds, 8,9% pour l’envoi de 200 dollars. Rappelons que les transferts des migrants à leur pays dépassent désormais les Investissements directs étrangers et l’aide publique au développement.

4- Le Maroc accueille «trop de migrants» : non

0,1%: c’est ce que représentent, au sein de la population marocaine, les 50.000 personnes étrangères régularisées en 2014 et 2017 par les autorités marocaines. Les deux campagnes de régularisation n’ont pas créé «d’appel d’air». Alors que le ministère de l’Intérieur s’attendait à régulariser 30.000 personnes en 2014, ce chiffre n’a pas dépassé les 25.000, un nombre atteint de justesse grâce à la régularisation de l’ensemble des femmes migrantes ayant déposé une demande (environ 8.000) et de leurs enfants. À la deuxième campagne, l’engouement n’était pas important. Les chiffres non officiels parlent de 19.000 demandes. Rappelons enfin que la plus importante communauté étrangère installée au Maroc, hors opération de régularisation exceptionnelle, est celle des Français (21.344 personnes), suivie des Sénégalais (6.066) et des Algériens (5.710).

Source : http://www.leseco.ma/maroc/81554-mobilite

-humaine-4-mythes-sur-la-migration-des-africains.html